

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE FRUNCE SEANCE DU SAMEDI 11 FEVRIER 2017

Membres en exercice : 10

Membres présents : 06

L'an deux mil dix-sept, le samedi à neuf heures trente, sur convocation du 03 février deux mil sept, le conseil municipal de Fruncé s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier DANIEL, maire.

Etaient présents : Messieurs Frédéric SERRE, Laurent RIVET, Romain LEJARDS. Roger LEUCART
Madame Laetitia CHAUVEAU

Absents excusés : René CHIVRACQ pouvoir à Laetitia CHAUVEAU
Dominique THIERY- pouvoir à Frédéric SERRE
Laurence CHARRON.POUVOIR A Roger LEUCART
Bastien HUARD

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric SERRE

Le procès- verbal de la précédente séance est lu et approuvé

Monsieur le maire demande l'autorisation de rajouter 3 points à l'ordre du jour

1 point Aménagement foncier de Chuisnes : validation des plans des chemins communaux et échanges de parcelles : accord du conseil

2 point Tarif pour une location de la salle communale en journée pour 2 à 3 heures maximum. Le conseil sollicite des explications. En espèce un habitant de la commune est décédé, la famille a sollicité la salle communale pour réunir la famille et amis après l'enterrement. La commune n'ayant pas de tarif pour quelques heures, monsieur le maire, à la demande de la famille, leur a dit de faire un don. De ce fait Monsieur le maire se pose la question sur une tarification de la salle pour quelques heures. Le conseil ne pense pas qu'il soit judicieux de facturer la salle pour quelques heures. Il trouve que pour du cas par cas, la solution du don est plus appropriée. Cette question n'est donc pas mise à l'ordre du jour .

3 point tarif de la superposition au cimetière. Il convient de corriger une erreur de rédaction : lors de la validation des tarifs communaux 2016, il a été omis le tarif de la superposition au cimetière qui était de 157€ en 2015. Le conseil est d'accord pour maintenir ce tarif et de l'intégrer dans les tarifs communaux 2017.

DEVIS AEP rue du Puits

Monsieur le Maire présente les devis pour la mise en limite de propriété de 10 compteurs d'eau rue du Puits

Devis CAGE 14 496.94€ Hors taxe

Devis VILLEDIEU 19 755€ Hors taxe

Devis MET 16 674€ Hors taxe.

Ces travaux pourraient être réalisés en même temps que l'enfouissement des lignes électriques rue du Puits. Monsieur le maire informe qu'une réunion publique pour les habitants de cette rue est organisée le Jeudi 16 février 2017 à 18h30 à la salle communale avec comme intervenant M Clément de SYNELVA COLLECTIVITE (ex RSEIPC).

Monsieur le Maire revient sur l'opportunité de réaliser des travaux sur le budget de l'eau. En fait la communauté de communes Entre Beauce et Perche souhaite vivement que les maires se positionnent sur une

prise de compétence de la distribution de l'eau dès 2018. Monsieur le maire trouve que cette échéance est trop brève, en effet la loi NOTRE donne l'année 2020 comme date butoir de cette prise de compétence.

Néanmoins, étant donné que cette question est soumise au vote cette année, monsieur le maire souhaite réaliser des travaux en 2017. Mm Chauveau demande quel est le montant de la dette du budget de l'eau. Celle-ci est de 6000€ (arrondis). Mme Chauveau propose donc de laisser en fin d'année 2017 une somme légèrement supérieure à la dette en cas de transfert de charge avec la communauté de communes.

Le conseil donne son aval pour la réalisation de travaux tel que la mise en place des compteurs en limite de propriété. Il propose donc de réaliser entièrement la rue du Puits en partenariat avec SYNELVA, et, suivant le financement restant de continuer cette opération soit dans le bourg soit dans les hameaux.

Monsieur le maire a donc en charge de voir avec SYNELVA pour l'articulation de ces travaux.

A ce jour, le conseil retient que c'est l'entreprise CAGE qui est la mieux disant.

Demande de Mm Lohéziec

Madame Lohéziec, présidente du Comité des Fêtes souhaite organiser des cours de danse tous les mercredis de 16h30 à 20h. Monsieur le Maire souhaite connaître la position du conseil. Monsieur le Maire informe les conseillers que Mm Lohéziec peut animer cette activité (courriel de Jeunesse et Sport). Le conseil n'y voit pas d'objection, par contre il précise qu'une convention sera établie jusqu'à fin juin 2017 pour un premier bilan. Dans la convention il sera notifié que la commune reste prioritaire et se réserve le droit de récupérer la salle en cas de besoin.

Délibération Aménagement foncier de Chuisnes : Validation des chemins communaux.

Monsieur le maire présente les plans des chemins communaux (supprimés et créés) et des échanges de terres entre la commune de Chuisnes et de Fruncé. Après examen des plans, le conseil à l'unanimité, valide les plans présentés.

Fonds d'Investissement

Monsieur le maire présente les dossiers qu'il a proposés aux Fonds d'Investissement (anciennement Fond d'aides aux communes) du Conseil Départemental.

Projets :

- ✓ 2^{ème} tranche accessibilité : montant hors taxe, tous compris 9 860.55€ (maçonnerie-électricité-plomberie-store)
- ✓ Rénovation du plancher de la cloche de l'église 4 081.47€

Monsieur le maire a aussi listé des travaux à faire en régie, le conseil souhaite rajouter un autre éclairage au niveau du cagibi à côté de la chaudière, mettre un spot au démarrage de la rampe, de voir pour agrandir le plus possible le passage entre la salle communale et la pièce de rangement située derrière. Cette modification pourrait permettre de ranger au moins les chaises, au mieux les chaises et les tables.

Formations des agents

Monsieur le maire informe que les agents techniques souhaitent faire une formation nacelle. Monsieur le maire stipule que cette formation est intéressante pour la commune. Après un tour de table, la formation nacelle est validée pour les 2 agents techniques.

Informations et Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention de la ligue contre le cancer. Après délibération, par 5 voix pour et 1 abstention il a été décidé d'allouer une subvention de 75€

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention de l'association des amis du jumelage. Après délibération, à l'unanimité, il a été décidé de ne pas donner suite.

Monsieur le Maire informe que les travaux au hameau Le Puits et sur la commune de St Denis sont bientôt finis. Il reste un poteau à installer dans la rue de la Foucaudière. La réfection de la route sera faite cette année

Concernant les travaux de la communauté de communes Entres Beauce et Perche sur la commune :
La route du Bois Roger et de la Foucaudiere seront fait cette année

Vente des Pupitres : Monsieur le Maire informe que 6 pupitres ont été vendu, il en reste 1. Par contre le corbillard n'a pas trouvé preneur.

Monsieur Leucart demande si le monument aux morts peut être nettoyé. Monsieur le maire prend note.

Monsieur Serre présente un plan de la cour de la mairie qui sera donné aux entreprises pour la troisième tranche des travaux de la mairie pour l'accessibilité. Ces travaux consistent à créer un accès, et une place de parking handicapé au niveau de la rampe d'accès.

Monsieur Rivet demande si Monsieur le maire peut se renseigner sur la propretés des toilettes de l'école. Monsieur le maire prend note.

Le conseil demande aussi à avoir le tableau des permanences pour les élections présidentielles.

Le Maire

La secrétaire de séance

Les membres